



CANEVAS DE PRÉSENTATION DE PROPOSITION DE PROJET

Instructions

- Compléter la fiche Résumé de projet.
- Rédiger toutes les sections du projet (de 1 à 12) suivant le canevas ci-dessous. Tout le projet ne doit pas dépasser 15 pages
- Des pièces supplémentaires peuvent être jointes, tels que l'attestation de légalisation de l'organisation, des engagements de cofinancement ou d'autres indicateurs de la participation et du soutien d'autres institutions, ainsi que des preuves de soutien de la communauté et sa participation. L'ensemble ne devant pas dépasser 10 pages.
- Remplir les tableaux B1, B2 B3 et B4.
- Transmettre le document de projet à la coordination nationale du GEF Small Grants Programme, à l'attention du Coordonnateur National ou envoyer une version électronique à l'adresse ci-après :

S/c PNUD - B.P 836 Yaoundé, Cameroun
N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos
Téléphone : +237 222 200 800/ 222 200 801
Email : gefsgp_cmr@yahoo.com

Régions ciblées par cet appel à propositions de projets

- Centre
- Sud
- Est
- Ouest

Axes d'intervention des projets ciblés par cet appel à propositions de projets

- ✓ Projets visant à habiliter les peuples autochtones à accélérer les progrès dans le secteur des énergies renouvelables;
- ✓ Projets qui ayant de multiples co-avantages, y compris une plus grande cohésion communautaire, et qui contribuent à au moins deux des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies;
- ✓ Projets qui testent les technologies d'énergie renouvelable appropriées dans les terres et territoires des peuples autochtones (c'est à dire micro-hydro, solaire, éolien, biogaz, etc.);



*Au service
des peuples
et des nations*

- ✓ Les projets qui incitent les peuples autochtones à s'associer aux efforts internationaux (c'est à dire ceux des donateurs bilatéraux, Fonds vert pour le climat, etc.) afin de reconnaître le rôle de leurs terres et de leurs territoires en ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation;
- ✓ Projets qui forment des partenariats entre les approches scientifiques « occidentales » (comme les établissements de télédétection et de surveillance géospatiale) et les systèmes de connaissances traditionnels, les cosmologies indigènes et les visions du monde ;
- ✓ Projets qui visent à répondre aux recommandations découlant de plans d'action nationaux (c'est à dire les CNDC, les NAPA, les AMNA), les stratégies énergétiques régionales et/ou infranationales



FICHE RÉSUMÉ- PROJET GEF Small Grants Programme

INFORMATIONS GENERALES

Titre du projet :

Organisation requérante (présentation sommaire) :

Personne contact de l'organisation : nom, titre, coordonnées (adresse, tél, Fax, Email)

PROJET

Domaines focaux du FEM ciblés(s) (Cocher la case correspondante à la problématique de votre projet) :

- Biodiversité Changements climatiques Eaux internationales
 Dégradation des terres Gestion durable des forêts Produits chimiques et Polluants
Organiques Persistants

NB : Chaque projet doit avoir une zone focale primaire qui doit être indiquée. En outre, les projets peuvent avoir des domaines d'intervention secondaires à spécifier dans la justification du projet et l'approche. Des indicateurs appropriés doivent être choisis en accord avec les zones primaires et secondaires focaux du projet

Type de projet (Cocher la case correspondante à votre projet) :

- Démonstration Renforcement des capacités Recherche appliquée, analyse de politiques
 Démonstration d'information/Réseautage/Dialogue des politiques

Résumé du projet :

Le résumé du projet doit décrire le contexte du projet, y compris la problématique environnementale clé à traiter, et l'approche proposée, ainsi que la justification du projet. Cette section devrait décrire la localisation du projet, le profil des sites du projet, ainsi que la(les) communauté(s) cible (s) impliquée(s). Le caractère innovant du projet et sa contribution spécifique aux axes d'intervention ciblés.



FINANCES

Le montant maximum à demander dans le cadre de cet appel à projet est plafonné à 30 000 \$US, soit environ 15 000 000 FCFA. La contribution des bénéficiaires et d'autres partenaires est un atout.

BUDGET TOTAL	MONTANT FCFA		POURCENTAGE (%)
	En nature	En espèces	
Participation de l'organisation porteuse du projet			
Participation de la/des Communauté (s) bénéficiaires			
Financement sollicité du FEM (la contribution du GEF SGP ne doit pas dépasser 30 000 \$US)			
Autres bailleurs de fonds (Cofinancement)			
TOTAL			
GRAND TOTAL			

A remplir par la Coordination Nationale du GEF Small Grants Programme :

Date de soumission :	
Numéro de projet :	

CANEVAS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET PMF/FEM

1. TITRE DU PROJET :

2. CONTEXTE SPECIFIQUE DE LA ZONE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- Généralités : situation géographique, milieu physique.
- Situation de la population (caractéristiques générales)
- Contexte environnemental de la région ciblée par le présent projet.

N.B : A partir d'indicateurs précis, résumer l'état de lieux avec l'accent sur 3 volets : environnement ; pauvreté et niveau d'autonomisation des bénéficiaires avant le projet. (A la fin du projet, les indicateurs des 3 volets serviront à mesurer les impacts du projet).



Note : Assurez-vous que les données pour les indicateurs choisis sont disponibles. Si non, vous devez prévoir une portion raisonnable du budget pour la collecte de ces données.

3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE REQUÉRANTE

La structure requérante doit d'abord satisfaire les exigences élaborées dans le document sur les critères d'admissibilité.

- Décrire la communauté et son organisation.
- Dans le cas d'une ONG, fournir la description complète (date de création, structuration, Nombre d'hommes, de femmes et d'enfants), forme de reconnaissance de l'ONG (récépissé de légalisation) et objectifs de l'ONG.
- Démontrer l'expérience de l'Association ou de l'ONG dans le domaine où elle postule pour un financement et préciser, éventuellement, les domaines de renforcement des capacités souhaités.
- Démontrer la capacité technique à exécuter le projet. Citer les ressources humaines dont dispose l'association ou l'ONG requérante.

4. JUSTIFICATION ET CARACTERE INNOVANT DU PROJET

La justification doit indiquer l'importance du projet proposé en termes de contribution à un des domaines focaux du GEF SGP. Elle devrait également refléter la relation du projet à d'autres programmes locaux ou nationaux, du FEM ou du PNUD, des agences d'aide multilatérales et bilatérales, ou d'autres organisations à base communautaire, ou du secteur privé. Ce qui permettra de s'assurer que l'intervention n'est pas une initiative isolée.

Préciser le domaine focal principal ainsi que les domaines focaux secondaires du FEM ciblé(s) au(x)quel(s) votre projet va contribuer. L'objectif global de votre projet devra contribuer à réaliser des projets communautaires dans l'un des domaines focaux du FEM et contribuer à certains des Objectifs de Développement Durable (ODD) que vous préciserez.

Identifier les problèmes et les risques environnementaux, dans le cadre du contexte global, associés principalement au domaine focal principal du projet et montrer comment la réalisation du projet contribuera éventuellement à des domaines focaux secondaires).

Dire en quoi votre projet est novateur en relevant les principaux aspects d'innovation. Décrire le changement que votre projet apportera (préciser les changements attendus au plan économique, social et environnemental ; ainsi que la valeur ajoutée de l'action.

5. OBJECTIFS DU PROJET

Objectif global du projet :

Objectifs spécifiques (3 objectifs au maximum)

- 1.
- 2.



3.

Principaux résultats attendus (indiquer les quantités)

- 1.
- 2.
- 3.

6. RÉSULTATS ET ACTIVITÉS

- Pour chacun des objectifs préalablement définis, décrire les résultats attendus et les **indicateurs de résultats** que vous utiliserez afin d'évaluer si oui ou non vous avez atteint le résultat, l'objectif fixé. Faire la distinction entre résultats à court terme des activités (extrants ou produits), résultats à moyen terme (effets) issus de la combinaison des extrants ou produits et résultats à long terme (impacts) issus de la combinaison logique des produits et effets.

- S'assurer que tous les indicateurs sont désagrégés par sexe et selon d'autres facteurs déterminants de disparités liés au genre au sein de la communauté.

Note : Bien vouloir s'assurer que les données pour les indicateurs choisis sont disponibles. Sinon prévoir une part du budget pour la collecte de ces données de base.

❖ **Vous devez résumer les résultats et activités dans le tableau B1.**

7. PLAN POUR ASSURER LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Décrire comment les communautés parties prenantes du projet ont été impliquées dans la planification et la conception du projet, comment elles seront impliquées dans la mise en œuvre du projet et dans le Suivi et Evaluation du projet. Cette information servira de base pour évaluer et comprendre la participation communautaire et l'appropriation.

8. INTEGRATION DU GENRE

Vous voudrez bien décrire comment le projet prend en considération les rôles et les besoins/intérêts ainsi que les vulnérabilités des hommes et des garçons, mais aussi les priorités des femmes (avec un accent sur les besoins des femmes les plus pauvres et sans autonomie), et comment cela sera reflété dans les résultats et les avantages du projet.

9. PLAN DE SUIVI & ÉVALUATION ET DE PERENNITÉ DU PROJET

Présenter la stratégie pour pérenniser les résultats du projet au-delà du financement du partenariat GEF SGP. La proposition doit décrire les mesures à prendre avant, pendant et à la fin du projet pour s'assurer qu'une fois que tous les fonds du GEF SGP auront été décaissés, l'impact du projet se poursuivra pendant de nombreuses années par la suite ;

- Identifier les risques qui pourraient entraver ou freiner l'exécution du projet et proposer les solutions envisagées pour y remédier ;
- Proposer une démarche d'autoévaluation participative à mi-parcours et à la fin du projet ;



- Proposer des indicateurs spécifiques réalistes et mesurables qui aideront à quantifier la réalisation des résultats du projet. Ces indicateurs serviront de base pour le suivi et l'évaluation ;
- Faire 3 propositions concrètes pour assurer la poursuite du projet après l'arrêt du financement du GEF SGP.

10. GESTION : STRATÉGIE ET ORGANISATION

- Préciser la durée du projet
- Préciser qui va faire quoi et comment il entend le faire pour chacune des activités prévues avec les indicateurs correspondants élaborés dans la section 7.
- Établir un calendrier du déroulement des activités faire une proposition de répartition de ces activités en fonction des parties prenantes responsables de l'exécution.

❖ Ces trois points de la stratégie et de l'organisation du projet sont à intégrer dans le tableau B2.

11. STRATEGIE DE COMMUNICATION/ VISIBILITE /GESTION DES CONNAISSANCES

- Préciser la stratégie de communication : décrire comment vous partagerez les objectifs, les activités et les résultats du projet avec les membres de la communauté bénéficiaire, d'autres organisations à base communautaire, ainsi que d'autres intervenants clés.
- Préciser les éléments à mettre en œuvre pour la visibilité du projet
- Préciser la stratégie de gestion des connaissances : les éléments permettant de passer des informations générées par le projet en connaissances à faire connaître, à partager et à démultiplier (documents sur les leçons tirées, sur les meilleures pratiques, films, vidéo...)

12. BUDGET

- Détailler les montants alloués pour chaque activité en établissant une ligne budgétaire pour chacune (**éviter les forfaits**)
- Préciser la contribution de la population qui, si elle n'est pas en espèces, peut être expliquée de façon qualitative et évaluée en monnaie. Celle-ci devrait être égale à celle demandée (elle pourrait être pour moitié en nature et pour moitié en espèces).
- Prévoir dans le budget les coûts de l'information de base (étude socio-économique si nécessaire) concernant la communauté, la situation environnementale (en rapport avec les critères du FEM) avant le début des activités. Ces données serviront pour élaborer les indicateurs ;
- Démontrer les possibilités de co-financement ou de partenariat avec le secteur privé (préciser l'apport en nature et en espèces de l'ONG/OCB ainsi que des populations) ;

Le GEF SGP applique le principe de cofinancement des activités ciblées par les partenaires concernés dans le projet. Il est donc important que les organisations porteuses de projets apportent une contribution aux coûts opérationnels et programmatiques du projet ;

- Remplir le tableau B3.



***NB** : le montant du cofinancement (communautés, ONG/OCB et autres) qui doit en principe être sensiblement égal au financement demandé au GEF SGP, sera l'un des critères d'appréciation de la demande).*

Tableau B3 : Contributions de l'organisation porteuse du projet

Sources de la contribution de l'organisation porteuse du projet	Type (Nature/Espèce ¹)	Engagées ou Projetées ?	Valeur en Francs CFA
1.			
2.			
3.			
Montant Total de la contribution de l'organisation porteuse du projet			
Sources de la contribution de de la communauté bénéficiaire	Type (Nature/Espèce ¹)	Engagées ou Projetées ?	Valeur en Francs CFA
1.			
2.			
3.			
Montant Total de la contribution de la communauté bénéficiaire			

- Si le financement est complémentaire, préciser le montant qui est sollicité du GEF Small Grants, et fournir la documentation marquant l'accord des autres bailleurs.

- Préciser si le projet a déjà bénéficié de l'appui d'un autre bailleur dans ce domaine, le montant, la date et la situation actuelle des financements reçus avant l'arrivée du GEF Small Grants Programme.

❖ **Vous devez compléter le tableau B4 qui fournit le canevas de présentation d'un budget. Les forfaits ne sont pas acceptés : pour chaque bien ou service à acquérir, bien vouloir donner le coût unitaire et le coût total**

¹ Se réfère aux contributions faites directement pour la réalisation de projets tels que la main d'œuvre, les matériaux, le temps et autres ressources quantifiables qui comptent pour la réalisation des résultats du projet. Un montant approximatif doit être indiqué dans le tableau.

TABLEAU B1
GRILLE DES RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

CONTENU DU PROJET	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
Objectif 1 :	Résultat 1	
Activité 1.1 :	R1.1	
Activité 1.2 :	R1.2	
Activité 1.3 :	R1.3	
Objectif 2 :	Résultat 2 :	
Activité 2.1 :	R2.1	
Activité 2.2 :	R2.2	
Activité 2.3 :	R2.3	
Objectif 3 :	Résultat 3 :	
Activité 3.1 :	R3.1	
Activité 3.2 :	R3.2	
Activité 3.3 :	R3.3	

Canevas de présentation d'un projet au partenariat GEF Small Grants Programme

NB : Inclure au moins un indicateur de résultat par activité



TABLEAU B2 : CALENDRIER DES ACTIVITES

Période	Première année				Deuxième année				Troisième année			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
ACTIVITES												
Objectif spécifique 1												
Activité 1.1												
Activité 1.2												
Activité 1.3												
Objectif spécifique 2												
Activité 2.1												
Activité 2.2												
Activité 2.3												
Objectif spécifique 3												
Activité 3.1												
Activité 3.2												
Activité 3.3												

Canevas de présentation d'un projet au partenariat GEF Small Grants Programme



TABLEAU B4 : BUDGET DES ACTIVITES

Résultats/Activités	Postes budgétaires	Sources de financement				
		Financement attendu du GEF Small Grants Programme	Co-financement (autres partenaires)	Contribution de l'organisation porteuse du projet	Contribution de la communauté bénéficiaire	TOTAL
Résultat 1						
Activité 1.1						
Activité 1.2						
Activité 1.3						
Résultat 2						
Activité 2.1						
Activité 2.2						
Activité 2.3						
Résultat 3						
Activité 3.1						
Activité 3.2						
Visibilité/Communication/Gestion des connaissances						
Suivi/évaluation						
Appui institutionnel (Ne doit pas dépasser 10% de la subvention du GEF SGP)						
TOTAL (la contribution du GEF SGP ne doit pas dépasser 30 000 \$US)						

Canevas de présentation d'un projet au partenariat GEF Small Grants Programme

ANNEXE 1 : INDICATEURS DES PROJETS du GEF SGP

Indicateurs de Résultats du SGP	
Biodiversité (BD)	
BD1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Hectares de Territoires Autochtones de Conservation et Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) influencés ○ Hectares d'aires protégées influencés ○ Hectares d'écosystèmes importants avec le statut de conservation amélioré
BD2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Hectares de zones de production terrestres/ marines appliquant des pratiques d'utilisation durable ○ Nombre d'espèces significatives avec le statut de conservation maintenu ou amélioré ○ Valeur totale de la biodiversité en termes de produits/services produits par les écosystèmes (équivalent en dollars américains)
Changement Climatique (CC)	
CCM1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Tonnes de CO₂ dont l'émission a été évitée en mettant en œuvre des technologies à faibles émissions de carbone : <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques d'utilisation des énergies renouvelables (bien vouloir spécifier) • Mesures d'efficacité énergétique ○ Nombre de membres de la communauté démontrant ou déployant des technologies à faible émissions de GES ; ○ Valeur totale des services et technologies énergétiques fournis (équivalent en dollars américains)
CCM5	<ul style="list-style-type: none"> ○ Hectares de terres bénéficiant de meilleures pratiques d'utilisation des terres et de techniques « climate proofing » ○ Tonnes de CO₂ dont l'émission a été évitée grâce à une amélioration des pratiques d'utilisation des terres et de techniques « climate proofing »
Dégradation des terres (LD)	
LD1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Hectares de terres sur lesquelles sont menées des pratiques de gestion durable des forêts, de l'eau et de l'agriculture ○ Hectares de terres dégradées ayant été restaurées et réhabilitées
LD3	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de communautés démontrant des pratiques de gestion durable des terres
Gestion Durable des Forêts (SFM)	
SFM	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de communautés démontrant des pratiques de gestion durable des forêts ○ Nombre de leaders paysans impliqués dans des démonstrations réussies de typologies de pratiques agro-écologiques incorporant des mesures visant à réduire les émissions des espaces agricoles et à renforcer la résilience au changement climatique ○ Nombre d'organisations/groupes/réseaux d'agriculteurs diffusant des pratiques agro-écologiques améliorées ○ Nombre d'hectares de forêts et d'espaces boisés restaurés
Eaux Internationales (IW)	
IW	<ul style="list-style-type: none"> ○ Hectares de rivières /bassins lacustres appliquant des pratiques de gestion durable et contribuant à la mise en œuvre des PAS ○ Hectares de zones marines / côtières ou des zones de pêche gérées durablement ○ Tonnes de pollution d'origine tellurique évitées



Indicateurs de Résultats du SGP	
Produits Chimiques et Déchets	
Produits chimiques et Déchets	<ul style="list-style-type: none"> ○ Tonnes de déchets solides dont la combustion a été empêchée par des méthodes d'élimination alternatives ○ Kilogrammes de pesticides obsolètes éliminés de façon appropriée ○ Kilogrammes de produits chimiques nocifs dont l'utilisation ou la libération a été évitée
Influence des politiques, Développement des capacités & Innovations (tous les domaines d'intervention)	
CD	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de mécanismes de consultation mis en place dans le cadre des conventions de Rio (bien vouloir spécifier) ○ Nombre de systèmes communautaires de suivi démontrés (bien vouloir spécifier) ○ Nombre d'innovations ou de nouvelles technologies développées / appliquées (bien vouloir spécifier) ○ Nombre de politiques locales ou régionales influencées (niveau d'influence 0 – 1 – 2 – 3 – 4-5) ○ Nombre de politiques nationales influencées (niveau d'influence 0 – 1 – 2 – 3 – 4-5) ○ Nombre de personnes formées sur : la formulation de projet, le suivi, l'évaluation, etc (à spécifier en fonction du type de formation)
Moyens de subsistance, Développement Durable et Autonomisation (dans tous les domaines focaux d'intervention)	
Trans versal	<p>Moyens de subsistance & Développement Durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de membres de la communauté participant (désagrégés par sexe) * NB : obligatoire pour tous les projets ○ Nombre de jours de pénurie alimentaire réduit ○ Nombre de ménages ayant accès à l'eau potable ○ Augmentation du pouvoir d'achat par la réduction des dépenses, augmentation des revenus et / ou d'autres moyens (équivalent en dollars américains) <p>Autonomisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'ONGs / OCBs formées ou légalisées ○ Nombre de personnes des peuples autochtones directement prises en charge ○ Nombre de projets dirigés par les femmes directement pris en charge ○ Nombre de normes de qualité / labels obtenus ou des mécanismes financiers innovants mis en place

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



*Au service
des peuples
et des nations*

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser